ACNV-SR: Comité du 7 mai 2019

Présents: Arnaud, François, Géraldine, Laure, Olivier, Soraïa, Véronique

Questions des nouveaux membres

François et Géraldine répondent à quelques questions des nouveaux membres du comité.

François présente aussi les différents rôles qu'il y aurait à remplir au sein du comité, ainsi que les dossiers qui attendent la nouvelle "législature".

Rôles

Une première répartition des rôles se dessine ainsi:

- lien avec Véronique (échange d'informations, état de l'association, finalisation du cahier des charges) => Géraldine
- newsletter des formateurs (calendrier, participations, principe) => Laure
- communication (site web, newsletter de l'ACNV-SR) => Arnaud & Soraïa
- partage de fichiers et archives de connaissances => François

Reste en suspens la question des sources de financement, mais cela pose d'abord la question de ce que l'ACNV-SR veut faire.

Autres sujets

Le téléphone est un numéro Skype. Véronique nous informe qu'il est depuis peu redirigé sur un téléphone Swisscom, sur lequel les gens peuvent enregistrer des messages. L'idée est donc d'attendre pour l'instant sur ce point et voir s'il y a plus de demandes maintenant qu'il y a un vrai répondeur.

Il apparaît que la frontière ANCV-SR / ASFCNV est encore bien floue. Une clarification apparaît nécessaire avant que certaines autres actions puissent être prises (p. ex. par rapport au site web). La décision est prise de demander aux formateurs de pouvoir venir leur parler lors de leur prochaine rencontre (7-9 octobre). François pourrait y aller. Laure transmet la demande d'avoir un espace de 2 heures sur le sujet.

François fait des propositions de dates pour l'organisation d'une rencontre physique du comité, entre fin août et septembre. Olivier propose d'héberger la rencontre chez lui, à Lausanne.

Sujet non traité

Question sur les statuts, restée en suspens pendant l'AG: est-ce légal de ne pas avoir de mécanisme de délégation de vote?

Prochain comité

Mardi 30 juillet 2019 à 20h, par Skype.